

«Ne vous demandez pas ce que la FMH peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour la FMH»



Inspiré du célèbre discours inaugural de John Fitzgerald Kennedy prononcé le 20 janvier 1961, cette invitation a été lancée aux participants du programme d'introduction pour les présidents, membres de comité et secrétaires généraux qui s'est tenu le 29 octobre 2014. Cette rencontre visait, entre autres, à offrir aux participants des outils et

des informations utiles à leur prise de fonction. Outre la présentation des structures de la FMH, de la stratégie 2013–2016 du Comité central et de l'activité des départements de ce dernier, l'action du Secrétariat général au service de l'ensemble des membres, des sociétés cantonales, de discipline et faitières a été présentée. Selon le principe «agir concrètement et en parler», cette manifestation est venue compléter un éventail d'activités développées en 2014, destinées à faire mieux connaître la FMH et ses prestations de ses membres. En effet, la stratégie 2013–2016 prévoit d'une part de répertorier, évaluer et développer l'offre de prestations, d'autre part de renforcer la collaboration avec FMH Services et enfin de faire connaître l'offre de prestations et de la promouvoir.

Près de 100 prestations directes au service de tous les membres.

Un des objectifs que nous avons donc poursuivi mais également réalisé au cours de l'année 2014 a été d'analyser chacune des prestations que fournit le Secrétariat général de la FMH à l'égard des membres et de leurs sociétés médicales, que celles-ci soient directes ou indirectes. Leur pertinence et leur priorité ont été examinées et leurs coûts ont été vérifiés. Il en est ressorti une liste de près de 100 prestations dont les membres peuvent bénéficier directement. Toute cette activité fera l'objet d'un catalogue de prestations qui sera édité et distribué aux membres l'année prochaine. Y figureront également les prestations de partenaires tels que FMH Services, prestataire de services privilégié de la FMH.

Pour pouvoir bénéficier pleinement d'une affiliation à la FMH, il faut en premier lieu bien se connaître. Nous mettons ainsi au cours de cette législature de gros efforts en œuvre pour rendre la FMH plus visible, plus accessible et plus profitable pour ses membres. Outre l'analyse et la diffusion claire de nos prestations ainsi que l'organisation de manifestations,

nous travaillons également au renforcement de la marque de la FMH et de sa présence sur le terrain. Ainsi vous avez pu visiter le nouveau stand de la FMH aux différents congrès auxquels nous étions présents (voir page 1963 dans cette édition du Bulletin des médecins suisses). Mais l'action de la FMH n'est de loin pas que le fait de ses organes ou de son état-major. Elle est composée d'une multitude de commissions, comités et groupes de travail qui traitent de leur côté de questions centrales pour la défense des intérêts du corps médical. Nous recensons environ 169 commissions qui découlent d'organes, de projets ou de départements de la FMH. L'engagement des membres dans ces différentes commissions équivaut à environ 200 séances annuelles regroupant quelques 800 participants.

La FMH n'est autre que la somme des organisations médicales affiliées ainsi que de ses membres.

Et c'est là que prend tout son sens l'invitation aux membres de la FMH, aux délégués des sociétés médicales qui y sont affiliées, aux représentants de ses organes: Ne vous demandez pas ce que la FMH peut faire pour vous, nous allons encore et encore vous en parler, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour la FMH. Car la FMH n'est autre que la somme de ses membres, et l'engagement de chacun contribue à l'avancement de la cause du corps médical dans un contexte de politique nationale de santé qui ne laisse pas beaucoup de voix aux médecins. La manifestation du 29 octobre, dont vous pourrez lire un compte rendu dans ce numéro du BMS (voir page 1959), a rencontré un franc succès. Forte de 71 participants, elle a été jugée bonne à très bonne par 89% des personnes ayant retourné le questionnaire. 97% ont estimé son contenu utile à très utile. 82% des participants ont trouvé sa durée adéquate et 68% recommandent de répéter l'exercice annuellement.

Je remercie toutes les collaboratrices et tous collaborateurs du Secrétariat général qui ont œuvré cette année à rendre plus visible l'action de la FMH auprès de ses membres et qui ont participé au développement de ces différents outils de promotion. Je leur adresse ainsi qu'aux membres de la FMH, à leurs proches et à tous les lecteurs du BMS mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

Anne-Geneviève Bütikofer, secrétaire générale de la FMH